

Profitez du Pass adulte!

Le CCAS contribue à la relance des associations locales en proposant une aide aux activités sportives et culturelles à destination des adultes, l'activité physique améliorant la santé et le bien-être de la personne.



Cette aide financière a pour objet d'aider les familles chantelouvaises à s'inscrire dans une activité sportive ou culturelle. Ces familles peuvent avoir des difficultés non seulement à souscrire à l'activité mais aussi à financer la tenue (baskets, kimono...), l'instrument de musique ou encore le matériel divers (livres, raquettes...).

Le CCAS propose un pass adulte :

Pass loisirs 80 €

Pas de passe loisirs : 50 €

La personne devra justifier d'une résidence d'au moins 6 mois sur la commune, d'être âgée d'au moins 19 ans et de s'inscrire à une association chantelouvaise.

Cette aide sera versée une seule fois par personne et le montant n'excédera pas le coût de l'activité choisie.

Infos pratiques

Mise en place dès inscription dans l'association chantelouvaise.

Fin des dépôts de dossiers 31 octobre 2023.

Contact

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

2 bis rue Paul-Gauguin

78570 Chanteloup-les-Vignes

01 39 74 20 16

Documents

Guide aides sociales 2023